



Image tirée de la capsule Mon univers culturel

Montréal-Nord Une série vidéo à l'échelle humaine

Qu'est-ce que vivre à Montréal-Nord ? Des citoyens se racontent et disent pourquoi ils ont choisi de s'installer ou de travailler ici. Avec simplicité et sincérité, chacun parle de ses choix, de ses perceptions et des valeurs qui l'animent.

Au fil des témoignages très personnels se profile un sentiment d'appartenance à un quartier, à une communauté. Découvrir ces réalités permet de s'identifier à des gens qui nous ressemblent.

Le titre MONtréal-Nord, et celui de chaque capsule, débute par le mot MON écrit à la main pour illustrer le sentiment d'appartenance à l'arrondissement. La série, qui répond à un souhait exprimé par la Table Paix et Sécurité urbaines, compte 10 courtes capsules qui présentent une vision de l'intérieur des multiples facettes d'un milieu de vie.

Mon réseau communautaire

Tissé serré, le réseau des organismes communautaires nourrit la solidarité et fait une réelle différence dans la vie des jeunes, des familles et des aînés. Plus de 100 organismes agissent de concert pour le mieux-être des citoyens.

Mon univers culturel

Variée et gratuite, l'offre culturelle se décline en une foule d'activités dans les quatre bibliothèques, à la Maison culturelle et communautaire, à la maison Brignon-dit-Lapierre, en plein air l'été ou au Festival des arts de Montréal-Nord.

Mon économie locale

Plus de 1 700 entreprises établies à Montréal-Nord bénéficient de plusieurs services de développement économique. Le quartier se transforme, et le parc industriel, bientôt revitalisé, sera plus accessible avec l'arrivée du train et du SRB.

Mon environnement

La plantation d'arbres et de fleurs dans l'espace public et privé fait partie de la tradition à Montréal-Nord. Des initiatives comme le verdissement d'îlots de chaleur ou la création d'un éco-quartier témoignent d'une sensibilisation citoyenne accrue.

(suite page 16)

Une œuvre d'art de 18 mètres de hauteur



son affluence, au rythme de l'activité qui s'y déroule. Dans le cas présent, notre ronde d'autobus se suivant à la queue leu leu, dans un rond-point aérien, se veut l'expression monumentale et inusitée du flux routier et humain ambiant. Rencontre étonnante entre la sculpture monumentale et l'art forain, cette intervention incarne le jeu, le vertige, l'espièglerie, l'esprit communautaire, la contemplation de l'horizon et le mouvement. »

(suite page 5)

Sommaire

- 2 Infos éditoriales
- 3 Infos environnement
- 4 Infos sociales et culturelles
- 5 Infos grands projets
- 6 Infos brèves
- 8 Infos économiques
- 10 Infos patrimoine
- 11 Infos sportives et de loisirs
- 14 Infos aquatiques
- 16 Bottin

« La Vélocité des lieux » est l'œuvre lauréate du concours pancanadien organisé afin de doter le carrefour Henri-Bourassa-Pie-IX d'une pièce artistique d'envergure. Cette œuvre spectaculaire d'une hauteur de 18 m (63 pi), formée de cinq silhouettes courbées d'autobus auxquelles seront intégrés des éléments colorés, a été imaginée par le trio québécois BGL (Jasmin Bilodeau, Sébastien Giguère et Nicolas Laverdière).

Les trois artistes disposent du plus important budget de réalisation d'une œuvre d'art public attribué par la Ville à ce jour, soit la somme totale de 1,1 M\$. En 2015, les citoyens et les touristes pourront admirer, de près comme de loin, cette œuvre qui représente une grande roue.

BGL décrit sa démarche artistique comme suit : « Pour nous, la vélocité d'un lieu correspond à



L'équipe d'InfoNord

L'InfoNord et le Calendrier culturel sont des productions de la Division des communications

Coordination
Michel Lemay
Marie-Pier Boutin
Claire Gélinas
Céline Pelletier

Rédaction
Marie-Claude Aspiros, Marie-Pier Boutin, Marc-André Chevarie, Steve Côté, Jocelyne Dumais, Claire Gélinas, Claude Giguère, Marie-France Goulet, Michel Lemay, Simon Ostiguy, Céline Pelletier, Lucie Pelletier, Sylvie Ouellette et Danièle Renaud

Nous remercions également
Guy Bédard, Hugues Chantal, Noushig Eloyan, Pierre Goyer, Marie-Agnès Guichard, Kethleen Esther Lapointe, Yannick Malouin, Wladimir Nguyen, Linda Quesnel et Claudel Toussaint

Révision linguistique
Marielle DeLorme

Graphisme
L'abricot, creationsabricot.com

Photographie
Archives de l'arrondissement, Éric Bolté, Vincenzo D'Alto, Caroline Durocher, Daniel Duplessis, Denis Labine, Robert Laliberté, Gilles Mimeault, François Pesant, Jacques Pharand, Sylvie Trépanier, Marcelo Troche et Martin Viau

Impression
Imprimerie F.L. Chicoine

Tirage
44 000 exemplaires

Dépôt légal
ISSN 0822-0395 Vol. 31, N° 3
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2013

Pour soumettre des commentaires, des suggestions ou des questions, veuillez vous adresser à :
Arrondissement de Montréal-Nord
4243, rue de Charleroi
Montréal-Nord (Québec)
H1H 5R5

Téléphone : 311
Télécopie : 514 328-4299
Courriel : montreal-nord@ville.montreal.qc.ca

Note – L'emploi du générique masculin ne marque aucune discrimination et ne répond qu'à un souci de concision et de clarté.



Imprimé sur papier recyclé.



De gauche à droite :
Jean-Marc Gibeau, conseiller de la Ville de Montréal
Sylvia Lo Bianco, conseillère d'arrondissement, district d'Ovide-Clermont.
Gilles Deguire, maire de l'arrondissement
Monica Ricourt, conseillère d'arrondissement, district de Marie-Clarac
Chantal Rossi, conseillère de la Ville de Montréal

Plus que jamais Montréal-Nord 2020, moi, j'y crois !

C'est avec une immense fierté que mon équipe et moi entamons un nouveau mandat. Nous vaquerons à notre tâche avec le même désir de servir les Nord-Montréalais et d'offrir à nos concitoyens un arrondissement à la hauteur de leurs attentes. Pour accomplir cette mission, j'ai une équipe de gens dévoués à mes côtés. En plus de mes fidèles alliés, une nouvelle conseillère se joint à nous.

M^{me} Sylvia Lo Bianco, nous accompagnera pour les quatre prochaines années à titre de conseillère d'arrondissement du district d'Ovide-Clermont. M^{me} Lo Bianco a une longue expérience dans le milieu politique : elle a notamment travaillé pendant de nombreuses années à titre d'adjointe politique de l'ancien député fédéral de Bourassa, M. Denis Coderre, et est également vice-présidente de la commission scolaire *English Montreal*.

M. Jean-Marc Gibeau est conseiller de la Ville de Montréal pour le district d'Ovide-Clermont. Il est élu municipal à Montréal-Nord depuis 1996.

M^{me} Chantal Rossi, native de Montréal-Nord, est maintenant conseillère de la Ville Montréal pour le district de

Marie-Clarac. Elle occupait le poste de conseillère d'arrondissement au cours du mandat précédent.

M^{me} Monica Ricourt est conseillère d'arrondissement depuis 2009 et représentera maintenant ses concitoyens du district de Marie-Clarac. Avant son entrée en politique municipale, elle a notamment travaillé à titre d'attachée politique de la députée provinciale de la circonscription de Bourassa-Sauvé.

Au cours des quatre dernières années, nous avons vu à la matérialisation de nombreux dossiers : le Bureau de projets et ses grands chantiers tels que le carrefour Henri-Bourassa-Pie-IX, le train de l'Est et ses gares, le SRB Pie-IX et la rue de Charleroi, de même que l'Espace jeunesse, l'écoquartier et les terrains de soccer Henri-Bourassa et Ottawa pour ne nommer que ceux-ci.

Nous sommes maintenant prêts à attaquer de nouveaux dossiers et à poursuivre ceux que nous avons amorcés. Ainsi, nous plancherons sur la réimplantation et l'agrandissement de la bibliothèque Belleville, la construction d'un centre sportif aquatique multifonctionnel et la redynamisation du secteur industriel sud de l'arrondissement, sans oublier le centenaire de Montréal-Nord et ses festivités qui se tiendront en 2015.

Notre leitmotiv est toujours le même, « Préparer un avenir prometteur pour Montréal-Nord sans compromettre la qualité des services offerts aux citoyens. » Ce nouveau mandat nous permettra de poursuivre la revitalisation de l'arrondissement, car plus que jamais Montréal-Nord 2020, nous y croyons !

En terminant, toute mon équipe se joint à moi pour vous remercier de la confiance que vous nous avez témoignée récemment et nous vous souhaitons un joyeux temps des fêtes empreint de gaieté, d'amour et de plaisir. Nos meilleurs vœux de succès, de santé, de paix et de bonheur pour l'année 2014 !

Le maire de l'arrondissement de Montréal-Nord,

Gilles Deguire

Une autre action environnementale réalisée

Acquisition d'un premier véhicule électrique



En conformité avec son *Plan d'action en environnement 2011-2015* et sa *Politique relative au matériel roulant*, l'arrondissement privilégie l'acquisition de véhicules écoénergétiques au moment du remplacement des véhicules municipaux.

L'an passé, l'arrondissement a remplacé deux véhicules de six cylindres par deux véhicules hybrides. Il s'agissait d'un premier pas.

Cette année, la direction a fait l'achat d'une première auto entièrement électrique et de deux camions écoénergétiques à recirculation de particules polluantes (système de régénération).

Le véhicule électrique a été assigné à un contremaître en voirie pour évaluation. Si le véhicule répond aux exigences de performance, la Direction en achètera d'autres. Il va sans dire qu'un véhicule complètement électrique n'émet aucun gaz carbonique responsable des gaz à effet de serre.

Les deux camions écoénergétiques sont quant à eux équipés d'un nouveau moteur diesel de quatre cylindres turbo à géométrie variable. Ces véhicules consomment moins de 15 l/100 km de carburant diesel comparativement aux anciens véhicules dont la consommation était évaluée à

40 l/100 km. De plus, ils offrent un rayon de braquage très court ce qui facilite les manœuvres en espace réduit. Le premier camion sert au transport d'équipements divers tandis que l'autre sert à la collecte des ordures ménagères.

Le rendement de ces véhicules est amplement suffisant. La vitesse n'est pas de mise dans les rues locales de l'arrondissement où la vitesse maximale permise a été abaissée à 40 km/h, sans oublier les zones scolaires et les abords des parcs où il est permis de circuler à 30 km/h seulement.

Bon pour l'environnement et pour le portefeuille

Ces véhicules sont plus écologiques et moins coûteux à faire rouler. À titre d'exemple, la mise en service de la première voiture électrique représente une économie substantielle de litres d'essence par année, ce qui représente une réduction annuelle de 161 000 kg de CO₂. Par ailleurs, l'utilisation des camions écoénergétiques entraînera une économie de carburant de plus de 50 % et, par surcroît, réduira de 50 % les émissions de gaz carbonique. Sachant que la durée de vie moyenne d'un véhicule à Montréal-Nord se chiffre à 15 ans et que le prix de l'essence ne cesse d'augmenter, l'arrondissement a intérêt à acquérir des véhicules écoénergétiques.

Récupération du matériel électronique

L'écoquartier de Montréal-Nord offre gratuitement la récupération du matériel informatique et électronique.

Venez déposer vos appareils au 5170, rue de Charleroi :

- Ordinateurs de bureau et portables
- Tours, serveurs
- Télécopieurs, moniteurs
- Claviers, souris
- Imprimantes et autres périphériques
- Appareils électroniques
- Téléphones fixes et mobiles
- Baladeurs, enregistreurs
- Appareils photo
- Consoles de jeux
- Lecteurs de disque
- Magnétoscopes
- Circuits imprimés
- Câbles, fils
- DVD, CD et boîtiers
- Disques durs
- Cartouches d'encre



ATTENTION : les téléviseurs, micro-ondes et autres appareils domestiques ne sont pas acceptés; vous devez les déposer dans les écocentres.

Renseignements : 514 326-5447

Heures d'ouverture

- Lundi : fermé
- Mardi au vendredi : 13 h à 18 h
- Samedi : 10 h à 14 h
- Dimanche : fermé

Collecte des arbres de Noël

L'arrondissement procède à une collecte spéciale d'arbres de Noël naturels après la période des fêtes. Les arbres collectés sont déchiquetés en copeaux au Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM).

Les collectes auront lieu les mercredis 8 et 15 janvier 2014.



- Dépouiller l'arbre de toutes décorations (incluant les crochets et les glaçons) afin d'éviter les accidents au moment du déchiquetage.
- Déposer l'arbre en bordure de la rue entre 21 h la veille et 8 h le matin de la collecte, sans obstruer le trottoir. Ne pas « planter » l'arbre dans la neige où il serait plus difficile de le distinguer des arbres en santé.
- Une fois la collecte spéciale terminée, il est possible d'aller porter l'arbre de Noël à un écocentre.

Les écocentres près de chez vous

Écocentre de Saint-Michel

514 872-0384

2475, rue des Regrattiers (prolongement de la rue D'Iberville à l'angle de la rue Jarry)

Écocentre de Rivière-des-Prairies

514 872-0384

11400, rue Léopold-Christin (à l'angle du boulevard Henri-Bourassa)
Situé à l'arrière de la cour de voirie du 9255, boulevard Henri-Bourassa Est



Secteur nord-est

1 M\$ pour le réaménagement des places Del Sol et Le Pascal

Le projet de réaménagement et de verdissement des places Del Sol et Le Pascal, qui avait été présenté en juin dernier, est maintenant terminé, pour le plus grand plaisir des citoyens du secteur. Ce projet, pour lequel l'arrondissement a contribué à hauteur de 1 M\$, a également reçu une subvention de 130 000 \$ du programme Quartiers 21, afin de permettre la participation des gens du milieu. C'est ainsi que ce projet de revitalisation urbaine intégrée a réuni une quinzaine de partenaires des secteurs communautaire, privé et public ainsi que 500 citoyens du quartier.

Lieux de convergence pour les résidents du secteur, les écoliers, les travailleurs et la clientèle des commerces avoisinants, les pôles commerciaux que sont les places Del Sol et Le Pascal ont été complètement réaménagés et verdifiés au cours de l'été. L'espace public devant les commerces est maintenant plus convivial, notamment grâce au marquage sur la chaussée, à de nouvelles pièces de mobilier urbain et à l'aménagement de zones vertes.

Au cours de l'été, de nombreux événements et diverses activités de mobilisation citoyenne ont été organisés par les partenaires du milieu, notamment *Un itinéraire pour tous* et les *Fourchettes de l'Espoir*. Ces activités ont permis, entre autres, l'intégration de 30 dalles

« d'empreintes citoyennes » sur l'espace public. Ces dalles ont été imaginées et créées par les citoyens du secteur et l'artiste nord-montréalais Sergio Gutiérrez, tout comme la mosaïque collective sur la chaussée à l'angle de la rue Pascal et de l'avenue Jubinville. Une vidéo-souvenir présentant les grandes étapes du chantier et les activités de mobilisation citoyenne est disponible sur la chaîne YouTube de l'arrondissement : youtube.ca/arrmtlnord

Quartiers 21 en quelques mots

Le programme Quartiers 21, lancé en 2005 dans le contexte du Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise, s'inspire de l'Agenda 21 des Nations Unies. Cet outil d'expérimentation, qui soutient et finance des projets de développement durable à l'échelle locale, est soutenu financièrement par la Ville de Montréal et la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.

Les projets Quartiers 21 favorisent la sensibilisation et la participation des citoyens aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques de même que la concertation de l'ensemble des acteurs locaux (institutionnels, communautaires et privés). Les projets sont mis en œuvre par des organismes locaux, avec le soutien des CSSS et des arrondissements dans lesquels ils sont réalisés.

L'art urbain à découvrir

L'installation de *La Vélocité des lieux*, œuvre emblématique qui sera implantée au carrefour Henri-Bourassa-Pie-IX, sera complétée en 2015, mais d'ici là, les citoyens seront des témoins actifs du processus qui conduira à sa réalisation. En 2014, l'arrondissement présentera dans sa programmation culturelle une série d'activités en lien avec l'art public.

D'abord, les citoyens seront invités, dès la mi-janvier, à admirer la maquette de l'œuvre, qui sera exposée à la maison culturelle et communautaire. Puis, trois soirées seront organisées à la maison Brignon-dit-Lapierre, pour permettre à la réalisatrice Suzanne Guy de présenter sa série de documentaires *Vu par hasard*, consacrée à l'art public. Ces films traitent de la richesse du patrimoine d'art public au Québec et proposent une exploration de diverses œuvres – sculptures, céramiques, gravures, verrières, etc. – ainsi que des rencontres avec ceux qui les ont créées. On pourra y voir des artistes fascinants, qui ont signé des œuvres dans plusieurs villes, de Montréal à Paspébiac en passant par Mont-Joli et Trois-Rivières. À chacune des projections, la cinéaste sera accompagnée d'un artiste en arts visuels.

Une place dans notre arrondissement

La Société d'histoire et de généalogie de Montréal-Nord (SHGMN) invite également les citoyens à la découverte des œuvres d'art urbain dans l'arrondissement. Jean-

Paul Guiard, président de la SHGMN, et Sergio Gutierrez, vice-président de la SHGMN et président du collectif Artistes en arts visuels du nord de Montréal (AAVNM), proposent deux conférences : *L'art public à Montréal-Nord, un phénomène en expansion* et *Découverte de l'art public à Montréal-Nord*. Une visite guidée, intitulée *Parcours artistique urbain à Montréal-Nord*, complètera cette série d'activités. Voilà de belles occasions de découvrir les œuvres qui embellissent notre environnement et que nous pouvons admirer sur les places publiques, dans les parcs, aux abords des édifices municipaux et aux intersections de rues. L'art public à Montréal-Nord se porte bien, et ces activités sont l'occasion de le constater. Pour plus d'information, veuillez consulter le calendrier culturel de la Maison culturelle et communautaire et le site Web de l'arrondissement.



Œuvre de Jean-Jacques Besner, *Voile I* (1990), située en bordure de la rivière des Prairies.



Œuvre de Pierre Granche, *Hommage aux travailleurs* (1973), située à la rencontre des boulevards Léger et Henri-Bourassa.

Carrefour Henri-Bourassa–Pie-IX Avancement à 45 %



Les travaux réalisés en 2013 sur le chantier du carrefour auront permis d'atteindre la marque de 45 %. Parmi les avancées significatives, notons l'achèvement des travaux sur les infrastructures souterraines sous le boulevard Henri-Bourassa, ce qui a permis la réouverture de cette artère dans son axe final.

Voici la liste des travaux qui seront réalisés à la reprise du chantier, en avril 2014.

- Fin de la construction du nouveau réseau d'égout et d'aqueduc sous le boulevard Pie-IX
- Mise à niveau du boulevard Pie-IX
- Pose de l'éclairage, des feux de circulation et de la signalisation
- Aménagement des voies réservées au centre du boulevard Pie-IX

Une fois ces travaux terminés, le carrefour sera fonctionnel pour tous les usagers. L'aménagement des espaces publics, de la piste cyclable sur le pont et de l'œuvre d'art auront lieu en 2015.

Une œuvre d'art de 18 mètres de hauteur

(suite de la une)

Pour ce projet d'art public au budget d'envergure entièrement financé par la Ville, des talents confirmés ont été sollicités par le biais d'un concours pancanadien sur invitation. BGL, Althea Thauberger et Myfanwy MacLeod étaient les finalistes du concours et ont tous proposé des concepts créatifs exceptionnels.

Un comité de sélection hors pair a choisi l'œuvre qui participera au renouveau urbain d'un secteur névralgique de Montréal-Nord et de notre métropole. *La Vélocité des lieux* de BGL deviendra une signature visuelle extraordinaire pour l'arrondissement et une carte de visite attrayante pour notre métropole culturelle. Il faut d'ailleurs souligner le travail du Bureau d'art public de Montréal et son dévouement exemplaire dans l'atteinte de cet objectif.



Service rapide par bus Mise en chantier en 2015

Le projet de Service rapide par bus qui sera implanté sur le boulevard Pie-IX est maintenant un projet urbain intégré qui prévoit non seulement l'implantation d'un service de transport collectif circulant sur des voies exclusivement réservées aux autobus, mais également la réfection complète des infrastructures souterraines du boulevard et l'aménagement du domaine public. Effectivement, la bonification du projet par l'ajout de la réfection des infrastructures souterraines est apparue évidente, particulièrement sur le territoire de Montréal-Nord, en regard des projets de développement prévus.

... et l'électrification ?

L'administration montréalaise recommande que le SRB Pie-IX utilise des véhicules à motorisation hybride, tel qu'il est prévu dans le projet initial, afin d'éviter des délais supplémentaires dans la production du devis final. L'échéancier actuel prévoit la mise en chantier en 2015.

Train de l'Est

La gare de Saint-Michel–Montréal-Nord en chantier

Située à l'intersection des boulevards Pie-IX et Industriel, la gare de Saint-Michel–Montréal-Nord qui permettra à de nombreux Nord-Montréalais d'utiliser le train de l'Est est maintenant en chantier depuis août. La gare sise à proximité du boulevard Lacordaire, connue sous le nom de Saint-Léonard–Montréal-Nord, est complétée à 85 %.

Le projet du train de l'Est dans son ensemble est achevé à 77 %, ce qui porte à croire que la mise en service avec passagers, prévue au cours de 2014 est bel et bien possible.



En route vers le centenaire !

Mot de Claude Poirier, président de la Société Montréal-Nord 2015

Résidentes et résidents de Montréal-Nord,

Le 8 juin 2012, le maire Gilles Deguire démarrait le compte à rebours à 1 000 jours du centième anniversaire de la fondation de Montréal-Nord, le 5 mars 2015. Le 21 octobre dernier, nous soulignons les 500 jours. Le temps file à grande allure, au même rythme que les préparatifs des célébrations qui se déroulent bien. Tous les bénévoles des divers comités de travail sont à l'œuvre (financement, programmation, promotion et vérification) pour faire du centenaire une année mémorable.

Le 8 mai dernier, nous avons lancé un appel de projets auprès des citoyens, des organismes, des institutions et des entreprises de Montréal-Nord. Nous avons reçu 48 projets. Nous sommes très heureux que le centenaire ait suscité autant d'intérêt. Le comité de programmation est à finaliser la sélection des projets.

Au comité de financement, tout est mis en œuvre pour atteindre l'objectif d'un million de dollars : demandes de subventions, recherche de commandes et autres projets de financement. Le budget lié à la programmation, incluant les projets du milieu, les projets par alliance avec des promoteurs

de grands événements métropolitains et les événements d'envergure tels que l'ouverture et la fermeture des célébrations ainsi que les grands spectacles et événements durant l'été, sera de l'ordre de 600 000 \$.

Nos prochaines étapes

Nous poursuivons la planification de la programmation qui s'étendra sur toute l'année 2015 et qui sera très diversifiée. Nous compléterons notre cercle d'ambassadeurs qui, rappelons-le, est déjà composé de M. Oliver Jones, musicien de jazz de renommée internationale, de M^{me} Martine Francke, comédienne et native de Montréal-Nord, et de M. Raymond Paquin, ancien conseiller municipal de Montréal-Nord et responsable du 75^e anniversaire de Montréal-Nord. Enfin, nous mettrons en place tous les éléments de notre plan de communication et de promotion.

Comme vous le constatez, nous faisons tous les efforts pour faire du centenaire une année exceptionnelle. Nous vous encourageons à suivre les préparatifs des célébrations dans les diverses communications locales.

À bientôt !



DERNIÈRE CHANCE de déposer un projet pour les célébrations du centenaire de Montréal-Nord !

La Société Montréal-Nord 2015 est heureuse d'annoncer qu'elle ajoute un ultime délai pour permettre aux organismes, entreprises ou regroupements de citoyens de Montréal-Nord de proposer un projet pour la programmation des célébrations du centenaire.

Cet appel touche uniquement des projets qui s'autofinancent à 100 %.

Pour les autres critères et le formulaire à remplir :

**ville.montreal.qc.ca/mtlnord
Tél. : 514 328-4000, poste 2015**

**Date limite pour le dépôt de projets :
17 janvier 2014**

**EN ROUTE VERS LE CENTENAIRE
Tous ensemble !**

Les médailles pour animaux domestiques

Cette année, exceptionnellement, la médaille de 2013 est valide pour une période de deux ans, c'est-à-dire jusqu'au 31 décembre 2014.

Cette médaille est gratuite. Nous invitons tous ceux qui n'ont pas de médaille pour leur chien ou leur chat à venir s'en procurer une gratuitement aux endroits suivants :

- BAM, 4243, rue de Charleroi, 311
- Boutique d'animaux Neptune, 10561, boulevard Pie-IX, 514 325-9659
- Chez Guill et Lumy, 6355, boulevard Léger, 514 687-4268
- Le chic canin Henri-Bourassa, 3758, boulevard Henri-Bourassa Est, 514 322-6572
- Toilettage Au royaume canin et félin, 4468, rue de Charleroi, 514 325-9658



- Services vétérinaires Henri-Bourassa, 5101, boulevard Henri-Bourassa Est, 514 324-9872
- Toilettage professionnel La Griffes D'Or, 5027, rue Perras, 514 324-3644
- Toilettage Le petit gars, 3355 rue Monselet, 514 219-3251

Lorsque l'animal est PERDU, le port de la médaille permet de retrouver le propriétaire facilement.

Une veste pour les bibliothécaires

Les bibliothèques de Montréal ont organisé un concours, en collaboration avec le Bureau de la mode, afin que des designers montréalais proposent un vêtement qui permettrait de reconnaître les bibliothécaires au cours d'événements ou d'activités se déroulant à l'extérieur des bibliothèques.

C'est la proposition de la designer Maryline Baril qui a été retenue. Sa veste légère répond en tous points aux besoins des animateurs qui, hiver comme été, n'hésitent pas à aller rejoindre les enfants, les jeunes, les familles ou les nouveaux arrivants, où qu'ils soient. Les Nord-Montréalais pourront maintenant reconnaître plus facilement les représentants des bibliothèques dans ces événements publics, puisque ceux-ci porteront fièrement leur veste.



Malika Jaafar, bibliothécaire à l'arrondissement porte la nouvelle veste signée Maryline Baril.

Le club de natation fait courir la population

La deuxième Classique de course à pied de Montréal-Nord, organisée par le Club de natation le 20 octobre, a connu un grand succès avec 700 coureurs. C'est une augmentation fulgurante puisque l'an dernier 120 coureurs avaient pris part à l'événement.

Trois parcours, 5, 10 et 21,1 km, étaient proposés aux coureurs et, pour les enfants de 11 ans et moins, des circuits de 1 et 2 km étaient offerts. Abdoul Aziz Kimba Djado, le gagnant du demi-marathon (parcours de 21,1 km), a réalisé son exploit en 1 h 12 m 51 s, soit 12 minutes de moins que son plus proche adversaire. Félicitations à tous les coureurs et à l'an prochain !



Consignes à respecter pendant le déneigement

Durant les opérations de chargement de la neige, la Direction des travaux publics est autorisée à faire installer, un minimum de quatre heures à l'avance ou dans un délai moindre dans les cas d'urgence, une signalisation temporaire prohibant le stationnement pour permettre le déblocage de la neige.

Surveillez les panneaux amovibles orange accrochés aux panneaux de signalisation existants et respectez les interdictions de stationner.

Laissez un dégagement de 46 cm libre de tout obstacle, entre le trottoir et le terrain privé, afin de faciliter le passage des chenillettes.

Garez votre véhicule à 30 cm au plus de la bordure de trottoir et de façon qu'aucune pièce d'équipement du véhicule, incluant les rétroviseurs extérieurs, ne fasse saillie sur le trottoir, afin de faciliter le passage des chenillettes. Il est interdit de stationner en diagonale.

Notez que tout véhicule garé alors qu'une signalisation temporaire est en place peut être remorqué. Pour récupérer votre véhicule, communiquez en tout temps avec la Direction des travaux publics, au 514 328-4100.

Politique de déneigement

Au début des précipitations de neige ou de pluie verglaçante, nous épandons des abrasifs et du fondant sur les chaussées et les trottoirs, selon un circuit prédéterminé. Les artères principales, les boulevards, les côtes, les intersections et les zones scolaires sont traités en priorité.

En général, le tassement sur les trottoirs débute après une chute de neige d'environ 2,5 cm. Par contre, le tassement sur les chaussées ne commence qu'après une chute d'environ 5 cm.

Nous effectuons le chargement après une chute de neige d'environ 15 cm. La neige est chargée dans des camions sur l'ensemble du territoire.

Des mesures spéciales seront adoptées pour les tempêtes de plus de 30 cm. Entre autres, l'arrondissement désignera huit voies réservées aux autobus et six routes

neige. Tous les citoyens touchés par cette mesure seront informés par la pose d'en-seignes spéciales.

Se préparer pour l'hiver

Caractérisé par ses précipitations de neige et ses températures froides, l'hiver montréalais commande une adaptation importante de la part des citoyens. Aussi, n'attendez pas les premiers flocons pour vous préparer :

Votre véhicule doit être muni de pneus d'hiver du 15 décembre au 15 mars. Cela vous permettra de vous déplacer en toute sécurité.

Munissez-vous du matériel nécessaire afin de rendre sécuritaire votre escalier. Une pelle et quelques fondants ou abrasifs vous aideront à dégager votre entrée. N'oubliez pas qu'il est interdit de jeter ou de déposer de la neige provenant de votre terrain sur le domaine public.

Habillez-vous chaudement et surtout portez des chaussures adaptées lorsque vous vous déplacez.

Repérez dès maintenant les stationnements gratuits qui sont mis à votre disposition durant les périodes de chargement. Déterminez dès maintenant votre trajet en transport collectif. N'oubliez pas de vous procurer des titres de transport de la STM.

LE RESPECT DE
CES CONSIGNES
VOUS ÉVITERA
UNE AMENDE.





Quatre jours d'affaires à Montréal-Nord

François Lambert, Serge Beauchemin, Cora Tsouflidou, Nicolas Duvernois, Gilles Létourneau, Daniel Roby et, bien sûr, Anne Marcotte... quelques grands noms qui ont foulé les sols de 4 MN 2013, quatre jours d'affaires à Montréal-Nord, faisant de cette semaine de la culture entrepreneuriale un succès incontournable.



Le panel de l'événement Tapis rouge 4 MN : François Lambert, Serge Beauchemin, Cora Tsouflidou, l'animatrice du panel et porte-parole de 4 MN 2013 Anne Marcotte ainsi que Nicolas Duvernois.

C'est donc avec fierté et enthousiasme que le CLD de Montréal-Nord présentait le deuxième 4 MN du 11 au 14 novembre 2013 à Montréal-Nord. Quelque 160 participants ont pris part à l'événement, parmi lesquels 62 % provenaient de l'extérieur du territoire. L'équipe a innové en ajoutant à sa programmation de nouvelles activités, chacune d'entre elles offrant un contenu relié aux préoccupations de tout entrepreneur et livré par des intervenants hautement qualifiés et reconnus pour leur expertise dans le milieu des affaires.

La porte-parole de 4 MN

« À vous tous qui, comme moi, êtes des amoureux de l'entrepreneuriat, je vous invite à manifester ce sentiment en participant à 4 MN 2013. »

C'était le mot d'ordre de la porte-parole de 4 MN, Anne Marcotte, qui s'associait à l'événement pour la deuxième année. Anne Marcotte est une entrepreneure dans l'âme qui, en moins d'une décennie, est passée de secrétaire à femme d'affaires. Au début des années 1990, elle lance Marcotte Multimédia inc., une entreprise de solutions Internet qui a

connu beaucoup de succès et a remporté des prix prestigieux partout au Québec. Près de 10 ans plus tard, elle vend son entreprise au géant Transcontinental. Aujourd'hui, elle dirige Vivemtia qui offre des expériences enrichissantes comme des conférences, des chroniques et des concepts télé.

Les activités du 4 MN 2013

La programmation incluait, cette année, les activités suivantes : le lancement de la semaine; le Circuit d'arrondissement et des visites d'entreprises; Tapis rouge 4 MN; l'atelier *Bail commercial*; le dîner conférence *Plus de pub pour plus de ventes*; le Salon entrepreneurial, où une vingtaine de partenaires du milieu se sont donné rendez-vous pour exposer leurs services aux participants; le cinq à sept piloté par Daniel Roby, réalisateur du film à succès *Louis Cyr*, qui est venu raconter son expérience cinématographique, ainsi que les ateliers *Augmentez vos profits*, *Conscience verte et profits verts*, *La relève d'entreprise : opportunité et défis* de même que *Pour des ressources plus humaines*.

Rappelons que le premier 4 MN s'est distingué comme finaliste pour *Le bon coup*



Jeanne Quessy de Circuit Ford accompagnée de l'équipe de direction



Jacques Mayer des Manufacturiers Volton et son équipe



Le maire Gilles Deguire, Maître Normand Blanchard et l'équipe de Blanchard Avocats

de l'année 2012 au Prix de l'excellence en développement local, événement ayant lieu au cours du congrès annuel de l'Association des centres locaux de développement du Québec (ACLDQ).

Le gala Élite de la CCIMN

Pour la deuxième année, l'équipe de 4 MN a décidé de clôturer la semaine en grand. En effet, le 14 novembre avait lieu le gala Élite de la Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord, permettant de récompenser les entrepreneurs du territoire nord-montréalais.

Les lauréats

Entreprise écoresponsable et efficacité énergétique :

- Circuit Ford Lincoln

Innovation – Création – Technologie :

- Volton

Commerce de détail :

- Charcuterie Noël

Fabrication et transformation :

- Vitre-Art

Entreprise de services :

- Blanchard Avocats

Entreprise d'économie sociale :

- Les Fourchettes de l'Espoir

Travailleur autonome :

- Milour Boukhira, architecte

De plus, un prix hommage a été décerné à M. Claude Poirier, président de Magnus Poirier et de la Société du centenaire de Montréal-Nord et membre du service de mentorat pour entrepreneurs de Montréal-Nord. Bref, c'est un ambassadeur de marque pour notre territoire.

Gala Élite de la CCIMN Deux fleurons nord-montréalais récompensés

Qu'ont en commun des entreprises de renommée internationale telles que Rolls Royce, Bombardier aéronautique, Pratt & Whitney et Sheraton ? Elles brassent des affaires avec deux entreprises nord-montréalaises récipiendaires de prix Coup de cœur remis à l'occasion du gala Élite 2013 de la Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord (CCIMN).

L'entreprise Linea P International a été fondée en 1982. Sa spécialité est la production et la distribution de meubles et de présentoirs haut de gamme pour les marchés commerciaux et hôteliers. Frank Pangallo, directeur général, cite en exemple le Sheraton Laval et le Groupe Germain, au Canada, ainsi que d'autres grands établissements du même genre aux États-Unis. Il explique que la trentaine d'employés de Linea P International est répartie dans trois services distincts, mais complémentaires : l'administration, le design et la fabrication.

Les produits qui sortent des planches à dessin des designers, puis de l'usine de Linea P International sont caractérisés par une esthétique hors du commun, comme le porte-folio de l'entreprise le démontre bien. En plus de fabriquer du mobilier et des présentoirs, l'entreprise de la place Pascal-Gagnon, dans le secteur nord-est de l'arrondissement, permet à ses clients d'être reliés à son vaste réseau international, le but étant de leur offrir la plus vaste gamme possible de produits. C'est pour toutes ces raisons que Linea P International a su attirer l'attention des membres du jury du gala de la CCIMN.

Un autre récipiendaire de prix Coup de cœur au gala Élite 2013 de la CCIMN est Clortech, un fabricant d'outils de coupe, d'usinage et de meulage de précision.

Fondée en 1987, l'entreprise s'est installée à Montréal-Nord au début des années 1990, et c'est sur la rue de Castille, près du boulevard Industriel, qu'elle œuvre aujourd'hui. Forte du savoir-faire d'une quinzaine d'employés dévoués, elle compte parmi ses clients des entreprises multinationales prestigieuses, parmi lesquelles Bombardier aéronautique, Rolls Royce et Pratt & Whitney.

Clortech fabrique pour eux des fraises, des alésoirs, des mèches, des couteaux et d'autres outils de coupage, des pointes de gravure, des pièces usinées ainsi que divers outils spéciaux conçus spécifiquement pour les besoins et les demandes des clients. Vu l'immense précision requise dans les domaines industriels de ces clients – pensons seulement aux avions produits par Bombardier –, l'équipe de Clortech doit produire des outils d'une qualité irréprochable, chacun étant minutieusement inspecté avant d'être emballé avec soin et expédié.

Cette façon de faire lui a d'ailleurs permis de recevoir le prix « 2009 Quality Achievement Award » remis par Pratt & Whitney, une reconnaissance qui est l'objet d'une grande fierté, explique Patrick Mattei, directeur général.



Un exemple de meuble haut de gamme conçu par Linea P International.



Avant de recevoir un prix Coup de cœur au gala Élite 2013 de la CCIMN, Clortech a reçu le prix « 2009 Quality Achievement Award » décerné par Pratt & Whitney.



En comptant les employés affectés à l'administration, au design et à la production, Linea P International embauche une trentaine de personnes.

Prix émérite du patrimoine | Catégorie résidentielle

La maison Pigeon, 4375, boulevard Gouin Est

Construite vers 1790 par son propriétaire Louis Pigeon, cette résidence unifamiliale constitue un témoin important de l'architecture rurale traditionnelle de l'île. Maison d'un étage avec comble habitable, elle est composée d'une charpente de bois sur murs porteurs de maçonnerie en moellons (pierres de construction maniables en raison de leurs poids et de leurs formes) et d'un toit à deux versants.



En 2011, la toiture à baguettes peinte a été judicieusement remplacée par une nouvelle toiture d'acier galvanisé naturel. D'autres interventions ont permis de conserver les ouvertures et les boiseries. Félicitations aux propriétaires, Marie-Pierre Thibodeau et Jean-François Leduc, qui ont su préserver le caractère architectural de l'époque tout en rénovant.

Les anciennes maisons de ferme de Montréal-Nord

L'inventaire des anciennes maisons de ferme a été dressé à l'échelle de l'agglomération de Montréal, en 2006, par le Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise de la Ville de Montréal, qui a répertorié les anciennes maisons de ferme construites au cours des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles. Témoins de la colonisation du territoire, elles comptent parmi les plus anciennes constructions de Montréal. On estime à 5 000 le nombre de maisons de ferme ayant autrefois ponctué le territoire montréalais. De ce nombre, il en subsiste toujours 172, parmi lesquelles 11 se situent dans l'arrondissement de Montréal-Nord. La maison Pigeon fait partie de cette courte liste.

Au bord de la rivière des Prairies

Le territoire de Montréal-Nord est situé sur la rive sud de la rivière des Prairies. Les premiers colons s'installent dès le XVIII^e siècle tout au long de la route qui longe cette rivière et qui deviendra le boulevard Gouin. Ce secteur fait alors partie de la paroisse de la Visitation du Sault-au-Récollet. Resté agricole pendant deux siècles, ce territoire est constitué en municipalité au milieu du XIX^e siècle et prend alors le nom de paroisse du Sault-au-Récollet. Ce statut lui reste jusqu'en 1915, année où elle devient la ville de Montréal-Nord, avec à peine 1 000 habitants. Durant la première moitié du XX^e siècle, la croissance y est plutôt lente. Toutefois, les choses changent entre 1950 et 1975, alors que la ville s'urbanise rapidement.

La bande riveraine du boulevard Gouin est le lieu où se retrouve la plus grande concentration d'éléments d'intérêt patrimonial d'exception de l'arrondissement, notamment la maison Andegrave, aussi appelée maison Drouin-Xénos, la maison Brignon-dit-Lapierre, la maison Pigeon et quelques autres. Le boulevard Gouin offre aussi un patrimoine paysager de

en génération. La plupart des nouveaux arrivants venus s'établir en Nouvelle-France n'exerçaient aucun métier. Aussi, ils ont appris à se débrouiller par nécessité en faisant preuve de beaucoup d'originalité et d'ingéniosité pour bâtir leur maison. Les premières maisons rurales sont construites par les colons d'origine européenne, d'où l'inspiration de l'architecture vernaculaire française pour la forme des maisons de ferme les plus anciennes. Construites en pierre ou en bois, elles se caractérisent par une toiture à deux versants, un rez-de-chaussée peu dégagé par rapport au niveau du sol et l'asymétrie des ouvertures.

Au cours des décennies, ce type de maison se transforme pour mieux s'adapter au climat et aux besoins de ses propriétaires. L'affirmation d'une communauté, le courant esthétique d'une époque et le choix d'un style sont également quelques-uns des facteurs qui ont orienté le style architectural. Un nouvel esthétisme vient modifier les maisons rurales, entre autres par l'ajout de lucarnes pour éclairer les combles dorénavant habitables, le relèvement du rez-de-chaussée pour pallier l'accumulation de neige, le débordement du toit pour mieux protéger la maçonnerie et abriter la galerie et la symétrie des ouvertures.



Les propriétaires de la maison Pigeon, Marie-Pierre Thibodeau et Jean-François Leduc, accompagnés de Laurent Blanchard, ex-maire de Montréal, de Clementina Teti-Tomassi, ex-conseillère de la Ville et de Dinu Bumbaru, directeur des politiques à Héritage Montréal.

premier plan de même que de belles percées visuelles sur la rivière des Prairies, sur le pont Pie-IX et sur l'ancien village de Saint-Vincent-de-Paul. Le petit secteur de l'avenue L'Archevêque revêt encore aujourd'hui une atmosphère villageoise.

L'évolution architecturale de la maison de ferme

Le patrimoine bâti de Montréal résulte de la contribution de communautés différentes et du savoir-faire populaire transmis par les hommes de génération

Les maisons de ferme rappellent un passé agricole pas si lointain. Elles ont été bâties en tenant compte de nos contraintes climatiques, avec des moyens modestes et surtout avec le gros bon sens pratique de nos ancêtres, qui nous caractérise si bien. D'où l'importance de les préserver et de les mettre en valeur dans l'espace urbain d'aujourd'hui.

Horaires du temps des fêtes

des arénas et de la patinoire Bleu Blanc Bouge (BBB)

ARÉNA FLEURY
3700, rue Fleury Est

ARÉNA ROLLAND
12000, boulevard Rolland

ARÉNA GARON
11212, avenue Garon

**PATINOIRE BLEU
BLANC BOUGE**
(Parc Le Carignan)

L'horaire du temps des fêtes pour les trois arénas est valide du 27 décembre 2013 au 5 janvier 2014. Fermeture des arénas les 24, 25, 26 et 31 décembre 2013, ainsi que les 1^{er} et 2 janvier 2014. Reprise de la programmation régulière à partir du 6 janvier.

Horaires valides du samedi 21 décembre 2013 au dimanche 5 janvier 2014 et sujets à changements sans préavis. La patinoire ferme à 15 h 45 les 25 décembre et 1^{er} janvier.

HOCKEY LIBRE ADULTE (pour les 16 ans et plus)

Tous les jours
20 h 25 à 22 h
(sauf le 25 décembre et le 1^{er} janvier)

HOCKEY LIBRE FAMILIAL (pour les enfants de moins de 13 ans accompagnés d'un adulte)

Tous les jours
12 h à 15 h 45

HOCKEY LIBRE (pour les 13-17 ans seulement)

Tous les jours
16 h à 20 h 30
(sauf le 25 décembre et le 1^{er} janvier)

PATINAGE LIBRE POUR TOUS

- Samedi 28 décembre de 18 h à 19 h 30
- Dimanche 29 décembre de 18 h à 19 h 30
- Lundi 30 décembre de 9 h à 11 h et de 16 h à 17 h 30
- Samedi 4 janvier de 9 h à 10 h 30
- Dimanche 5 janvier de 18 h à 19 h 30

- Samedi 28 décembre de 18 h à 19 h 30
- Dimanche 29 décembre de 18 h à 19 h 30
- Lundi 30 décembre de 16 h à 17 h 30
- Vendredi 3 janvier de 9 h à 11 h
- Dimanche 5 janvier de 18 h à 19 h 30

- Vendredi 27 décembre de 9 h à 11 h
- Samedi 28 décembre de 18 h à 19 h 30
- Lundi 30 décembre de 16 h 30 à 18 h

Tous les jours
9 h à 11 h 45

PATINAGE LIBRE POUR LES TOUT-PETITS

- Vendredi 3 janvier de 9 h à 11 h
- Dimanche 5 janvier de 9 h à 11 h

- Vendredi 27 décembre de 9 h à 11 h
- Samedi 28 décembre de 9 h à 10 h 30

- Lundi 30 décembre de 9 h à 11 h
- Samedi 4 janvier de 9 h à 10 h 30

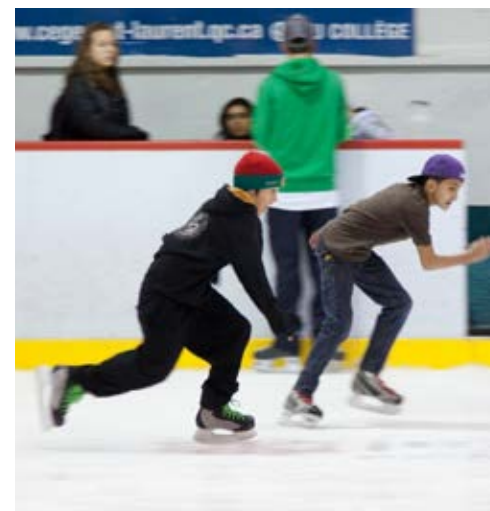
PATINAGE LIBRE POUR LES ÂÎNÉS

- Vendredi 27 décembre de 9 h à 11 h
- Dimanche 29 décembre de 9 h à 11 h

- Lundi 30 décembre de 9 h à 11 h
- Samedi 4 janvier de 9 h à 10 h 30

- Samedi 28 décembre de 9 h à 10 h 30
- Vendredi 3 janvier de 9 h à 11 h

Consultez le site de l'arrondissement pour connaître l'horaire normal.



Une patinoire extérieure pour le hockey et une autre pour le patinage libre sont aménagées dans chacun des parcs suivants : Chaleroi, Le Carignan (patinoire Bleu, Blanc, Bouge), Oscar (hockey seulement), Sauvé et Aimé-Léonard (patinage libre seulement, photo ci-dessus).

Inscription aux activités de sports et de loisirs de l'arrondissement

Quelles sont les activités offertes ?

Badminton, bambinerie, poterie, tennis, tonus plus, volleyball, yoga et Zumba.

Pour vous inscrire aux activités offertes par l'arrondissement de Montréal-Nord, vous devez vous rendre au Centre de loisirs, 11121, avenue Salk (à l'angle de la rue de Charleroi), du lundi au jeudi, de 13 h 30 à 16 h 30 et de 17 h à 21 h, pendant les périodes d'inscription (voir tableau).

La priorité est accordée aux résidents de l'arrondissement de Montréal-Nord et ensuite à ceux des autres arrondissements de la Ville de Montréal seulement. Vous devez présenter une preuve de résidence au moment de l'inscription. Le bail n'est pas accepté.

Le paiement complet est exigé à l'inscription (en espèces, par carte de débit ou carte de crédit MasterCard ou Visa).

Veuillez prendre note qu'il est maintenant possible de s'inscrire pour les sessions d'hiver et de printemps en même temps.

INSCRIPTION AUX COURS de sports et de loisirs offerts par l'arrondissement

Lieu d'inscription

Centre de loisirs, 11121, avenue Salk
(à l'angle de la rue de Charleroi)

Période d'inscription

- **Hiver 2014**
Du lundi 6 janvier
au jeudi 16 janvier
- **Printemps 2014**
Du lundi 7 avril au jeudi 10 avril

Heures d'inscription

de 13 h 30 à 16 h 30 et de 17 h à 21 h

Renseignements

514 328-4000, poste 4151



ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES

Poterie (adultes)

Apprentissage et perfectionnement des techniques de modelage, de façonnage, de colombin, de galetage, de tournage, d'émaillage et de décoration.

- **Chalet du parc Pilon**
11135, avenue des Récollets
- **Mardi, de 19 h à 22 h**
Mercredi, de 19 h à 22 h
- **Session d'hiver :**
Début : semaine du 20 janvier 2014
Durée : 12 semaines
- **Session de printemps**
Début : semaine du 14 avril 2014
Durée : 10 semaines
- **Frais par session : 95 \$**

Poterie (jeunes de 8 à 17 ans)

Une activité réservée aux résidents de l'arrondissement de Montréal-Nord. Les jeunes créateurs apprennent à transformer la glaise.

- **Chalet du parc Pilon**
11135, avenue des Récollets
- **Vendredi, de 16 h à 18 h**
Samedi, de 9 h 30 à 11 h 30
- **Session d'hiver :**
Début : semaine du 20 janvier 2014
Durée : 12 semaines
- **Session de printemps**
Début : semaine du 14 avril 2014
Durée : 10 semaines
- **Frais par session : 50 \$**

Tonus plus

Échauffement musculaire suivi d'exercices cardiovasculaires et d'exercices au sol (cuisses, abdominaux, fessiers, bras et épaules). Ce programme met l'accent sur le raffermissement et la tonification musculaire. Le cours est conçu pour un programme d'entraînement à raison de deux soirs par semaine préférablement.

- **Studio de danse**
10975, avenue Alfred
- **Lundi et mercredi, de 20 h 30 à 22 h**

Yoga

Exercices de renforcement, de souplesse et de relaxation par l'intermédiaire de mouvements guidés par une respiration calme et profonde, le yoga a pour but de modifier progressivement une façon de vivre et une façon d'agir.

- **Studio de danse**
10975, avenue Alfred
- **Lundi et mercredi, de 19 h à 20 h 30**

Zumba

Ce cours est une combinaison d'aérobic et de danses latines. C'est un mélange d'enchaînements habituels et de pas de danse.

- **Studio de danse**
10975, avenue Alfred
- **Mardi et jeudi, de 19 h à 20 h 30**
- **Session d'hiver :**
Début : semaine du 20 janvier 2014
Durée : 12 semaines
- **Session de printemps :**
Début : semaine du 14 avril 2014
Durée : 10 semaines
- **Frais par session :**
55 \$ (un cours/semaine)
105 \$ (deux cours/semaine)

ACTIVITÉ FAMILIALE

Bambinerie

Depuis plus de 30 ans, la bambinerie est l'activité familiale par excellence où les parents jouent avec leurs enfants de 0 à 5 ans sans être préoccupés par autre chose que le plaisir de passer un bon moment ensemble. La bambinerie favorise le développement global de votre enfant par le jeu et le contact avec les autres participants. La présence et la participation d'un parent ou d'un adulte responsable sont obligatoires et essentielles.

- **Chalet du parc Saint-Laurent**
11612, avenue Salk
- **Mardi au vendredi, de 9 h 30 à 11 h 30**
- **Session d'hiver :**
du 21 janvier au 23 mai 2014
- **Frais par session :**
Par famille, peu importe le nombre d'enfants inscrits, un seul paiement par session
25 \$ pour 1 matinée/semaine
35 \$ pour 2 matinées/semaine
50 \$ pour 3 matinées/semaine
65 \$ pour 4 matinées/semaine

ACTIVITÉS DE LOISIRS

Camps de jour (Relâche scolaire)

Les enfants en congé scolaire qui veulent s'amuser en groupe ou jouer avec de nouveaux amis peuvent s'inscrire à cinq belles journées d'activités intérieures et extérieures.

- **Centre des loisirs de Montréal-Nord**
11121, avenue Salk
- **Du lundi 3 mars au vendredi 7 mars, de 9 h 30 à 15 h 30**
- **Service de garde disponible de 6 h 30 à 9 h 30 et de 15 h 30 à 18 h**
- **Frais :**
10 \$ pour la semaine (camp de jour seulement)
50 \$ pour la semaine (camp de jour et service de garde)
- **L'enfant doit avoir 5 ans au 3 mars 2014**
- **Nombre de places disponibles : 75**
- **Résidents de la Ville de Montréal seulement**



ACTIVITÉS SPORTIVES

Endroit

Aux gymnases de l'école secondaire Calixa-Lavallée, 4444, boulevard Henri-Bourassa Est (à l'angle de l'avenue Pelletier). Accès par l'entrée de la piscine. Le stationnement est gratuit.

Pratique récréative : pour personnes débutantes ou avec peu d'expérience dans la discipline.

Badminton (adulte)

Pratique libre. Six terrains sont à votre disposition. Les volants sont fournis gratuitement.

- **Lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 19 h 30 à 21 h 30**

Volleyball (adulte)

Pratique libre. Deux terrains sont à votre disposition. Des équipes sont formées avec les participants présents pour les matchs. Les ballons sont fournis gratuitement.

- **Lundi, mercredi, jeudi et vendredi, de 20 h à 22 h**
- **Session d'hiver :**
Début : semaine du 20 janvier 2014
Durée : 12 semaines
- **Frais par session :**
15 \$ pour 1 soir d'activité
30 \$ pour 2 soirs d'activité
45 \$ pour 3 soirs d'activité
60 \$ pour 4 soirs d'activité

Tennis

Cours de tennis de différents niveaux offerts par des entraîneurs spécialisés. Un terrain est disponible.

POUR LES ENFANTS

- **Débutant et minitennis, de 7 à 11 ans :**
Dimanche, de 13 h 30 à 14 h 30
- **Débutant, de 12 à 17 ans :**
Dimanche, de 10 h à 11 h
- **Intermédiaire, de 7 à 11 ans :**
Dimanche, de 11 h à 12 h
- **Intermédiaire et avancé, de 12 à 17 ans :**
Dimanche, de 12 h à 13 h ou de 14 h 30 à 15 h 30

Calendrier des sessions

- **Session d'hiver :**
du 26 janvier au 20 avril (12 semaines)
- **Session de printemps :**
du 27 avril au 22 juin (10 semaines)
- **Frais par session : 45 \$**

POUR LES ADULTES

- **Débutant : mardi, de 19 h à 20 h**
- **Intermédiaire : mardi, de 20 h à 21 h**
- **Avancé : mardi de 21 h à 22 h**
- **Calendrier des sessions**
- **Session d'hiver :**
du 21 janvier au 8 avril (12 semaines)
- **Frais par session : 55 \$**



Inscription Hiver 2014

Dans l'arrondissement de Montréal-Nord, nous vous offrons plusieurs activités telles que des cours de natation, d'aquagym et de sauvetage, ainsi que plusieurs heures de natation libre. De plus, vous avez la possibilité de vous joindre à nos deux clubs sportifs : le club de natation et de plongeon et le club de nage synchronisée.

Les résidents de l'arrondissement de Montréal-Nord doivent s'inscrire directement à la piscine de leur choix, de 18 h à 21 h en semaine, aucune inscription n'est prise par téléphone. **La priorité sera d'abord accordée aux gens inscrits à la session d'automne 2013.**

Généralités

- Une preuve de résidence est OBLIGATOIRE au moment de l'inscription et du paiement.
- Le bail n'est pas une preuve de résidence.
- Une preuve d'âge peut être exigée par le préposé à l'accueil.
- Le calendrier des activités peut être modifié sans préavis.
- Un cadenas est fortement recommandé pour verrouiller votre case.

Adresses

- Piscine Calixa-Lavallée
11345, avenue Pelletier
514 328-4170 (ligne directe)
- Piscine Henri-Bourassa
12005, avenue Laurier
514 328-4171 (ligne directe)

Grille horaire des cours

Cours	Jour	Heure	Début	Endroit CL = Calixa-Lavallée HB = Henri-Bourassa
Enfant <i>Frais : (17 ans et moins) 20 \$ pour 12 cours d'une durée de 45 minutes</i>				
Tortue et Dauphin (2 à 4 ans) <i>L'enfant est accompagné d'un adulte.</i>	Mardi	18 h	14 janvier	CL
	Jeudi	18 h	16 janvier	CL
	Samedi	10 h 30 ou 12 h 30	11 janvier	CL
	Samedi	10 h ou 11 h	11 janvier	HB
	Dimanche	11 h	12 janvier	CL
	Dimanche	10 h ou 13 h	12 janvier	HB
Grenouille et Baleine (5 et 6 ans) <i>L'enfant est seul.</i>	Mardi	18 h	14 janvier	CL
	Jeudi	18 h	16 janvier	CL
	Samedi	10 h 30, 12 h 30 ou 13 h 30	11 janvier	CL
	Samedi	10 h ou 11 h	11 janvier	HB
	Dimanche	11 h ou 12 h	11 janvier	CL
	Dimanche	10 h ou 13 h	12 janvier	HB
Natation 1, 2 et 3 (7 à 15 ans)	Mercredi	18 h	15 janvier	CL
	Samedi	11 h 30 ou 13 h 30*	11 janvier	CL
	Samedi	9 h ou 13 h	11 janvier	HB
	Dimanche	9 h, 10 h ou 12 h*	12 janvier	CL
	Dimanche	9 h ou 11 h	12 janvier	HB
Natation 4, 5, 6 et 7	Samedi	12 h	11 janvier	HB
	Dimanche	12 h	12 janvier	HB
Natation 4	Lundi	18 h	13 janvier	CL
	Dimanche	13 h	12 janvier	CL
Natation 5, 6 et 7	Dimanche	13 h	12 janvier	CL
Initiation à la nage synchronisée***	Vendredi	19 h à 20 h	17 janvier	CL
	Samedi	9 h à 10 h	11 janvier	CL
Initiation au plongeon****	Samedi	10 h à 12 h	11 janvier	HB
	Dimanche	11 h à 12 h	12 janvier	CL
Adulte et aîné <i>Frais : (18 à 59 ans), 40 \$ pour 12 cours d'une durée de 45 minutes (60 ans et plus), 20 \$ pour 12 cours d'une durée de 45 minutes</i>				
Natation 1, 2, 3 et 4	Mardi	20 h	14 janvier	HB
	Mercredi	19 h	15 janvier	CL
	Mercredi	20 h	15 janvier	HB
Natation 1	Mercredi	20 h	15 janvier	CL
Natation 5, 6 et 7	Lundi	20 h	13 janvier	HB
Aquagym (<i>impact doux</i>)	Lundi	19 h ou 20 h	13 janvier	HB
	Mardi	19 h	14 janvier	CL
	Mercredi	19 h	15 janvier	HB
	Jeudi	19 h	16 janvier	CL
	Jeudi	20 h**	16 janvier	HB
Aquaforme plus	Lundi	20 h**	13 janvier	CL
	Mardi	20 h**	14 janvier	CL
Aquajogging <i>En partie profonde, la ceinture de flottabilité est fournie gratuitement.</i>	Lundi	19 h	13 janvier	HB
	Lundi	20 h**	13 janvier	CL
	Mardi	20 h**	14 janvier	CL
	Mercredi	19 h	15 janvier	HB
	Jeudi	19 h	16 janvier	CL
	Jeudi	20 h**	16 janvier	HB
AquaXtrême (<i>intense</i>) <i>Être à l'aise en partie profonde</i>	Mercredi	20 h**	15 janvier	CL
Aquamaman (<i>prénatal</i>)	Lundi	19 h	13 janvier	CL

* sauf natation 3

** Short, t-shirt et espadrilles requis pour la partie au sol d'une durée de 25 minutes débutant à 19 h 30.

*** Le club « Aquana » est le promoteur responsable de l'activité initiation à la nage synchronisée. Renseignements : 514 328-4000, poste 4173. Les frais sont fixés par l'organisme.

**** Le « Club de plongeon de Montréal-Nord » est le promoteur responsable de l'activité initiation au plongeon. Renseignements : 514-328-4000, poste 4167. Les frais sont fixés par l'organisme.

Horaire de la natation libre

NOTE – Apportez un cadenas pour verrouiller votre case. Durant la période de natation libre, un parent ou un gardien doit être présent en tout temps à la piscine, en maillot de bain, pour veiller constamment sur l'enfant dont la taille est de moins de 1,22 m (48 po), l'enfant qui souffre d'un handicap ou celui qui ne sait pas nager. Le port du bonnet de bain est facultatif, mais les cheveux longs doivent être attachés.

Date	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
PISCINE HENRI-BOURASSA <i>INTERRUPTIONS – La piscine sera fermée au cours des compétitions de natation (voir la rubrique des événements spéciaux), pour le congé des fêtes du 23 décembre 2013 au 3 janvier 2014 et pour le congé de Pâques du 18 au 21 avril 2014.</i>							
Du 25 novembre au 22 décembre, du 4 au 10 janvier et du 1 ^{er} au 25 avril	7 h à 8 h (A) 20 h à 22 h 30 (A)	20 h à 22 h 30 (A)	7 h à 8 h (A) 20 h à 22 h 30 (A)	20 h à 22 h 30 (A)	7 h à 8 h (A) 20 h à 22 h 30 (A)	13 h à 16 h (F)	13 h à 16 h (F)
Du 11 janvier au 28 mars	7 h à 8 h (A) 21 h à 22 h 30 (A)	21 h à 22 h 30 (A)	7 h à 8 h (A) 21 h à 22 h 30 (A)	21 h à 22 h 30 (A)	7 h à 8 h (A) 21 h à 22 h 30 (A)	14 h à 16 h (F)	14 h à 16 h (F)
Du 3 au 7 mars (Congé scolaire)	13 h à 16 h (F)	13 h à 16 h (F)	13 h à 16 h (F)	13 h à 16 h (F)	13 h à 16 h (F)		
PISCINE CALIXA-LAVALLÉE <i>INTERRUPTIONS – La piscine sera fermée pour le congé des fêtes du 23 décembre 2013 au 3 janvier 2014 et pour le congé de Pâques du 18 au 21 avril 2014.</i>							
Du 30 novembre au 22 décembre, du 4 au 10 janvier et du 5 au 25 avril	19 h à 20 h 30 (F) 20 h 30 à 22 h 30 (A)	19 h à 20 h 30 (PE) 20 h 30 à 22 h 30 (A)	19 h à 20 h 30 (F) 20 h 30 à 22 h 30 (A)	19 h à 20 h 30 (PE) 20 h 30 à 22 h 30 (A)	21 h à 22 h 30 (A)	13 h à 16 h (F)	13 h à 16 h (F)
Du 11 janvier au 4 avril	21 h à 22 h 30 (A)	21 h à 22 h 30 (A)	21 h à 22 h 30 (A)	20 h à 22 h (A)	21 h à 22 h 30 (A)	14 h 30 à 16 h 30 (F)	14 h à 16 h (F)
Du 3 au 7 mars (Congé scolaire)	13 h à 16 h (F)	13 h à 16 h (F)	13 h à 16 h (F)	13 h à 16 h (F)	13 h à 16 h (F)		

A : Adulte (18 ans et plus seulement)

F : Familiale

PE : Parent-enfant (période réservée uniquement aux enfants de 12 ans et moins accompagnés d'un parent ou gardien.)

Cours de sauvetage

But : Apprendre les techniques fondamentales de même que les principes et les processus décisionnels de sauvetage qui aideront le surveillant-sauveteur à évaluer les diverses situations et à s'y adapter en fonction du milieu aquatique.

Préalables : Détenir une Croix de bronze et avoir 16 ans le jour de l'examen.

Les moniteurs des cours de sauvetage sont agréés par la Société de sauvetage du Québec.

Cours spécialisé	Piscine Calixa-Lavallée	Piscine Henri-Bourassa
Premiers soins – général Formation d'une durée de 16 heures 25 \$ <i>(Certification et documents en sus)</i>	Du 18 au 26 janvier Les samedis et les dimanches, de 14 h 30 à 18 h 30 <i>Pas d'examen (Évaluation continue pendant la durée du cours par le moniteur)</i>	Du 8 février au 2 mars Les samedis et les dimanches, de 14 h à 18 h <i>Pas d'examen (Évaluation continue pendant la durée du cours par le moniteur)</i>
Sauveteur national (option piscine) Formation d'une durée de 40 heures 75 \$ <i>(examen et documents en sus)</i>	Du 15 février au 5 avril Les samedis et les dimanches, de 14 h 30 à 19 h 30 (congé pour la semaine de relâche scolaire) <i>Examen : dimanche 6 avril, 16 h</i>	Du 8 mars au 11 mai Les samedis et les dimanches, de 14 h à 18 h <i>Examen : dimanche 11 mai, 16 h</i>

NOTE – L'horaire est sujet à changement.

Événements spéciaux

Compétitions à la piscine Henri-Bourassa

24 janvier 2014
Sélection des Jeux de Montréal

29 et 30 mars 2014
Compétition de natation – Invitation provinciale – développement et groupes d'âge, sans finales





Image tirée de la capsule Mon univers culturel

Montréal-Nord

Une série vidéo à l'échelle humaine

(suite de la une)

Mon toit

Montréal-Nord permet d'habiter sur l'île au prix de la banlieue, que ce soit dans une maison unifamiliale sur une rue bordée d'arbres matures, une copropriété accessible à un premier acheteur, un logement social à proximité d'un parc ou encore une résidence pour aînés près de la rivière.

Mon parc, ma rivière

Parsemé de nombreux parcs et bordé sur toute sa largeur par la rivière des Prairies, Montréal-Nord offre un panorama incomparable, été comme hiver. C'est le meilleur de deux mondes : la ville ponctuée d'espaces champêtres.

Mon nouveau quartier

Deux projets de transport collectif, le train de l'Est et le SRB, faciliteront grandement les déplacements. Le boulevard Pie-IX sera complètement transformé et verdi, incluant des espaces conviviaux pour les piétons et un carrefour prestigieux aux abords du pont.

Mon choix sportif

Plusieurs installations accueillent les amateurs de sports et de loisirs : Centre de loisirs, arénas, patinoire extérieure réfrigérée, piscines, terrains de soccer, de basket, de baseball, etc. Près de 20 clubs sportifs organisent des activités pour tous les goûts.

Mon arrondissement

Un portrait d'ensemble des attraits du quartier pour les gens de tous âges et les familles : l'accès à la rivière, la diversité des cultures, la panoplie de services offerts en culture, sport, éducation, santé et sécurité.

Mon centenaire

À l'approche du centenaire, en 2015, l'histoire de Montréal-Nord se raconte déjà dans ses maisons de ferme le long de la rivière, ses églises des années 1960 de grande valeur patrimoniale, certaines de ses écoles et sa mairie.

Trois capsules sont déjà disponibles pour visionnement sur notre site Internet, notre page Facebook ou notre chaîne YouTube.

Mon réseau communautaire

Mon univers culturel
Mon économie locale

Ne manquez pas de visionner ces capsules qui parlent de vous et de votre arrondissement ! Rendez-vous sur l'une ou l'autre de nos plateformes :

ville.montreal.qc.ca/mtlnord
facebook.com/mtlnord
youtube.ca/arrmtlnord

BAM

de Montréal-Nord

Bureau Accès Montréal,
arrondissement de Montréal-Nord.

- 4243, rue de Charleroi, Montréal-Nord H1H 5R5
- Courriel : montreal-nord@ville.montreal.qc.ca
- Télécopieur : 514 328-4299
- Site Internet : ville.montreal.qc.ca/mtlnord
- Facebook : facebook.com/mtlnord
- YouTube : youtube.ca/arrmtlnord

Notre numéro de téléphone unique : 311

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 20 h 30, le samedi, le dimanche et les jours fériés, de 9 h à 17 h

- Urgence – Police – Incendie	911
- Info-Santé	811
- Service de la sécurité incendie de Montréal – Renseignements	514 280-6884
- Service de police (quand c'est pressant, mais pas urgent)	514 280-2222
- Poste de police	514 280-0139
- Travaux publics (24 h sur 24, 7 jours sur 7)	514 328-4100
- Écoquartier de Montréal-Nord	514 326-5447

Pour joindre directement les unités de nos directions aux heures d'ouverture de nos bureaux

Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social	poste 4150
- Activités aquatiques	poste 4154
- Bambinerie – Camp de jour	poste 4151
- Bibliothèque Belleville	poste 4140
- Bibliothèque Charleroi	poste 4135
- Bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire	poste 5626
- Bibliothèque Henri-Bourassa	poste 4125
- Culture et Maison culturelle et communautaire	poste 5640
- Réservation des plateaux sportifs	poste 4267
- Maison Brignon-dit-Lapierre	514 328-4759

Direction de l'aménagement urbain, des services aux entreprises et des relations avec les citoyens

- Division des permis et inspections	poste 4017
- Planification urbaine et soutien aux entreprises et aux promoteurs	poste 4017
- Bureau de projets	poste 4059

Vos élus

GILLES DEGUIRE, maire d'arrondissement	poste 4024
JEAN-MARC GIBEAU, conseiller de la Ville de Montréal	poste 5574
CHANTAL ROSSI, conseillère de la Ville de Montréal	poste 5573
MONICA RICOURT, conseillère d'arrondissement, district de Marie-Clarac	poste 5575
SYLVIA LO BIANCO, conseillère d'arrondissement, district d'Ovide-Clermont	poste 5576

À venir

Mon environnement	9 janvier
Mon toit	6 février
Mon parc, ma rivière	6 mars
Mon choix sportif	3 avril
Mon nouveau quartier	1 ^{er} mai
Mon arrondissement	29 mai
Mon centenaire	26 juin

